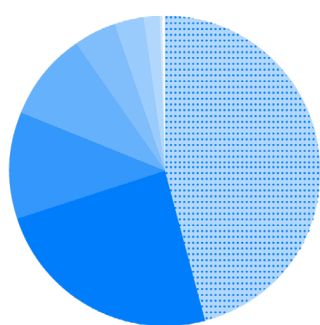


projet de surveillance en ligne en France pour suivre les ventes illégales d'espèces sauvages en ligne

▶ **1875**
Nombre d'annonces relevées

▶ **5 ans**
Durée du projet (Avril 2016 – Mai 2021)

Les espèces ciblées par ce projet et leur répartition:

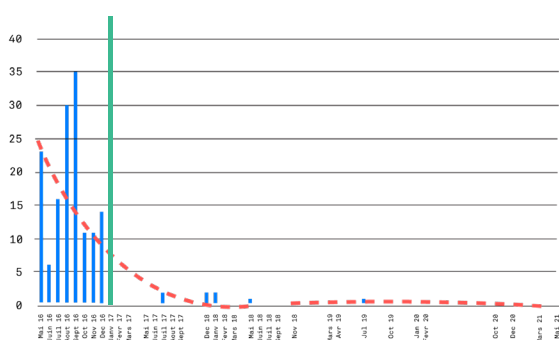


- ◻ Ivoire; 861
- Félins tachetés; 452
- Gris du Gabon; 221
- Tortues d'Hermann; 172
- Tortues grecques; 83
- Tigres; 55
- Ara Macao; 34
- Rhino; 5
- Ara hyacinthe; 2

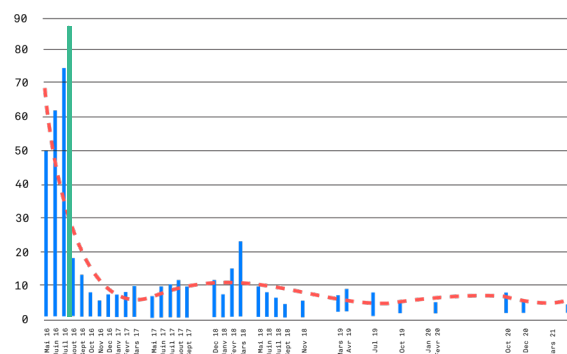


Deux cas particuliers: le Gris du Gabon et l'ivoire

▶ Le Gris du Gabon ajouté à l'annexe I de la CITES



▶ Nouvelle législation concernant l'ivoire



▶ conclusion

Un travail législatif ainsi qu'un engagement fort de la part du secteur privé sont indispensables pour endiguer le trafic d'espèces sauvages en ligne.